



Abrogation de la réforme du collège ! Pour un plan de rattrapage pour l'éducation en Seine Saint-Denis !

Une réforme du collège qui va accroître les inégalités !

La réforme du collège, adoptée le 20 mai 2015, est une mauvaise réforme :

- elle tourne le dos au collège unique qui a toujours manqué des moyens nécessaires à la réussite de tous et toutes ;
 - elle accroît l'autonomie des établissements avec 20% des horaires d'enseignement qui dépendront de choix locaux en donnant plus de prérogatives au chef d'établissement. Cette autonomie va accentuer le collège à deux vitesses et va opposer les collègues et les disciplines les uns aux autres.
 - elle se fait à moyens constants : les 4 000 équivalents temps plein, soit disant accordés à cette réforme, ne représente que 10h par collège, de plus ils sont créés en prenant sur le budget des autres ministères.
- Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation, pour que tous et toutes réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyens au service d'une idéologie libérale.

Le 93, un département sinistré...

La Seine Saint-Denis connaît déjà des inégalités importantes qui ne seront que renforcées par la réforme du collège. Dans tous les secteurs de l'éducation les problèmes sont nombreux :

- dans les écoles : 58 écoles où les seuils ne sont pas respectés, dont 36 écoles pourtant classées en éducation prioritaire. Des communes où les remplaçants sont déjà sur postes et où les problèmes liés au manque d'enseignant vont vite resurgir. Un développement de la précarité inédit avec en 2014 le recrutement de près de 600 professeurs des écoles contractuels.
- dans les lycées : des ouvertures de seconde générale dans la précipitation, des effectifs par classe aberrants pédagogiquement, les horaires réglementaires qui ne sont pas respectés dans les classes de baccalauréat professionnel soit 2 000 heures d'enseignement en moins dans ces sections dans notre département.
- en éducation prioritaire : les lycées écartés de l'éducation prioritaire, des pondérations horaires normalement prévues pour alléger le service attribuées en heures supplémentaires, multiplication des réunions...

Pour un plan de rattrapage et de développement de l'éducation en Seine Saint Denis !

La CGT Educ'action 93 revendique la mise en place d'un plan de rattrapage et de développement de l'éducation en Seine Saint-Denis, cela passe par :

- la titularisation de touTEs les contractuelLEs sans condition de concours ni de nationalité ;
- le respect des seuils historiques en Seine Saint-Denis et pas une classe à plus de 24 élèves en lycée professionnel
- le respect des horaires réglementaires en bac pro, il manque 2 000 heures d'enseignement dans ces sections dans le 93 soit l'équivalent de 111 emplois temps plein

TOUS ET TOUTES EN GREVE JEUDI 17 SEPTEMBRE
Manifestation : 14h RER Luxembourg